

AVIS DE RECRUTEMENT cDiscussion.com

N°0017/26/C-PACOFIDEMAEP/SGAF/SPM/SA du 13 JAN 2026

Poste	Ingénieur résident au profit de la SoBAA pour le suivi technique des travaux d'aménagement de 400 hectares à Ouinhi (Ing 400 ha Ouinhi)
Supérieur hiérarchique	Directeur Général de la SoBAA
Type de contrat	Contrat à durée déterminée de douze (12) mois renouvelable
Lieu d'affectation	Site des travaux sis à Ouinhi

Le Gouvernement de la République du Bénin a obtenu des crédits de la Banque mondiale pour le financement du Projet d'Appui à la Compétitivité des Filières Agricoles et à la Diversification des Exportations (PACOFIDE).

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités de la convention N°2029/25/C-PACOFIDE/MAEP/SPM/SGAF/SSE/SI/SA 27/10/2025, il est prévu le renforcement de la SoBAA en moyens humains notamment le recrutement d'ingénieurs résidents pour chacun des sites d'aménagement du projet. Le recrutement de ces ingénieurs résidents permettra d'assurer la supervision quotidienne des travaux d'aménagement du périmètre irrigué avec maîtrise totale de l'eau.

De façon spécifique, il est prévu le recrutement d'un ingénieur résident pour le périmètre de Ahogo - Ouokon (400 ha), Commune de Ouinhi, Département du Zou.

1. DESCRIPTION DES TÂCHES

Sous la coordination/supervision directe de la SoBAA, l'ingénieur résident aura pour responsabilités :

- Supervision et suivi quotidien de l'exécution des travaux (terrassements, ouvrages, réseaux hydrauliques, ouvrages de franchissement, etc.) ;
- Contrôle de conformité des matériaux, méthodes et ouvrages par rapport aux plans, devis et spécifications contractuelles ;
- Tenue d'un journal de chantier et production d'un rapport journalier comprenant : conditions météorologiques, effectifs du personnel, matériels mobilisés, avancement des travaux, incidents éventuels, photos ;
- Rédaction de rapports hebdomadaires et mensuels synthétisant l'avancement, les difficultés rencontrées, les mesures correctives et le respect du planning ;
- Participation aux réunions de chantier, préparation de procès-verbaux et suivi de l'exécution des décisions prises ;
- Contrôle de la qualité et de la sécurité sur les sites, en veillant au respect des normes environnementales et sociales ;
- Collaboration avec l'équipe centrale de la SoBAA et les principales parties prenantes (bureau de contrôle, groupement, entreprises de travaux, autorités locales, ONG) ;
- Appui à la réception provisoire et définitive des ouvrages et suivi de la levée des réserves ;
- Contribution à la certification des décomptes mensuels de l'entreprise sur la base des quantités réellement exécutées.

cDiscussion.com

2. OBLIGATIONS DE L'INGENIEUR RESIDENT SPECIALISTE EN SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE

Le/la Ingénieur signera un contrat de performance avec la coordination du projet et s'engagera à :

- Suivi de la réalisation des travaux d'aménagement du périmètre irrigué de 400 ha de Ouinhi
- Élaboration des rapports trimestriels
- Élaboration des rapports annuels

3. OBLIGATIONS DU PROJET

Le projet mettra à la disposition de l'Ingénieur chargé du suivi des travaux d'aménagement du périmètre irrigué de 400 ha de l'ensemble des documents, dossiers et outils appropriés et nécessaires à l'exécution de sa mission. Il mettra également à sa disposition les locaux et équipements nécessaires pour assurer une bonne prestation de service. Une évaluation de la performance sera faite les six premiers mois et joint au rapport semestriel du projet, par la suite les évaluations se feront annuellement.

4. QUALIFICATIONS REQUISSES ET EXPÉRIENCES

4.1. Qualifications et expérience professionnelle

Le/la candidat (e) doit :

- Avoir 10 ans d'expériences générales en travaux d'aménagements hydroagricoles ;
- Réaliser au moins 02 expériences spécifiques (avec preuves) dans le contrôle de travaux d'aménagement hydro-agricoles de 50 Ha (périmètre irrigué avec des réseaux d'irrigation, de drainage et de piste d'exploitation de nature et de complexité similaires à celles du projet) au Bénin ou dans les pays voisins ;
- Avoir au moins une (01) expérience spécifique dans la conduite des études de conception de projets d'aménagements hydro-agricoles avec maîtrise totale de l'eau d'au moins 100 ha ;

OK

- Justifier d'au moins une (01) expérience spécifique dans le suivi contrôle de travaux d'aménagement hydroagricole utilisant à la fois des systèmes d'irrigation par gravité et par pompage.
- Avoir de solides connaissances en conception d'ouvrages hydrauliques (canaux, drains, ouvrages de contrôle de l'eau, stations de pompage) ;
- Avoir une maîtrise des réglementations en matière de santé et de sécurité au travail et de la gestion de la sécurité sur les chantiers ;
- Avoir un permis de conduire catégorie B valide.

L'expérience dans la gestion des contrats et bonne compréhension des conditions contractuelles (Banque mondiale ou FIDIC) est également exigé.

4.2. Exigences particulières et aptitudes requises

De façon spécifique, l'Ing 400 ha Ouinhi doit :

- Maîtriser les logiciels de conception hydraulique et autres outils informatiques de travail (AutoCad, EPANET, SIG, MS Projet, Microsoft office, etc.) ;
- Maîtriser la lecture des plans ;
- Maîtriser l'analyse des notes de calcul ;
- Maîtriser la rédaction et la présentation de rapports d'avancement ;
- Maîtriser les normes et recommandations internationales ;
- Avoir d'excellentes compétences en gestion d'équipe, en communication et en relations interpersonnelles pour travailler avec diverses parties prenantes ;
- Avoir une excellente compétence en suivi et contrôle de projet d'envergure et spécialement dans l'aménagement agricole.
- Avoir des compétences en gestion d'équipe et communication.

Le Français est obligatoire. La maîtrise de l'Anglais est un atout.

5. DUREE DU CONTRAT ET LIEU DE TRAVAIL

La durée du contrat sera de douze (12) mois renouvelables par reconduction sous réserve de l'évaluation annuelle satisfaisante de ses performances et ce jusqu'à la fin du projet, après une période probatoire de six (6) mois au cours de la première année. Le poste sera basé sur le site des travaux sis à Ouinhi.

6. AUTRES CONDITIONS

Le (la) candidat(e) retenu(e) aura un statut de consultant.

Le Consultant sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans le « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) » de Juillet 2016, dont la plus récente édition date de septembre 2025.

Il reste entendu que le recrutement d'un candidat fonctionnaire doit satisfaire aux dispositions de la clause 3.22 d) du « Règlement de Passation des Marchés pour les Projets ».

Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) » de Juillet 2016, dont la plus récente édition date de septembre 2025, qui précisent que les responsables d'administrations publiques et les fonctionnaires du pays de l'Emprunteur peuvent être engagés pour des marchés portant sur des services de conseil, à titre individuel ou en tant que membres de l'équipe d'experts d'un bureau de consultants uniquement lorsque (i) leurs services sont d'un caractère unique et exceptionnel, ou leur participation est indispensable à l'exécution du projet; (ii) leur engagement ne créera pas de conflit d'intérêts; et (iii) leur engagement n'enfreint aucune loi, réglementation ou politique de l'Emprunteur.

7. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit être constitué des pièces suivantes :

- Une lettre de motivation signée du candidat et adressée à Monsieur le Coordonnateur du PACOFIDE ;
- Un Curriculum Vitae (CV) détaillé ;
- Les preuves des expériences acquises mentionnées sur le CV, notamment les copies des attestations et certificats de travail ;
- Une copie du ou des diplôme(s) requis, certificats et attestations de formation.

8. DÉPÔT ET DATE DE CLÔTURE DES CANDIDATURES

Les dossiers de candidatures complets, comportant les pièces requises doivent être déposés en version électronique sous forme de fichiers Format PDF avec la mention « Candidature pour le poste de Ing 400 ha Ouinhi», à l'adresse : pacofide@gouv.bj ou sous pli fermé avec la mention : « candidature pour le poste de Ing 400 ha Ouinhi » à l'adresse ci-après :

Secrétariat du Projet PACOFIDE, sis à Cotonou, quarier Djiomèhountin, lot n°4237, rue situé derrière le Ministère du Commerce, 2ème bâtiment à gauche après la 6ème von, immeuble Maxlent ACCROMBESSI au 1er étage, Cotonou, Pays : République du Bénin, Tél : bureau (229) 52 19 06 89, email : pacofide@gouv.bj

Les candidats peuvent avoir accès à l'avis sur le site web du PACOFIDE : <https://www.pacofide.gouv.bj>. Ils peuvent formuler la demande d'avis ou des termes de références à l'adresse mail cité ci-dessus et au secrétariat du Projet PACOFIDE.

La date limite de dépôt des dossiers de candidature est fixé au 03 Février 2026 à 17heures 00 mn.

9. PROCEDURE DE RECRUTEMENT

Le processus de sélection se fera en trois (03) étapes qui sont :

- La présélection des candidat(e)s sur étude de dossiers en vue de l'établissement d'une liste restreinte des candidats les plus qualifiés pour la mission ;
- La sélection du/de la candidat(e) qui interviendra après un entretien avec les candidat(e)s présélectionné(e)s sur la liste restreinte approuvée par la Banque mondiale ;
- La négociation du contrat de travail avec le/la candidat (e) retenu (e) à l'issue de l'entretien.

Le Projet d'Appui à la Compétitivité des Filières Agricoles et à la Diversification des Exportations se réserve le droit de ne pas donner suite à l'avis de recrutement, sans préjudice aucun.

NB : Seuls les candidats présélectionnés sur dossier seront invités à prendre part à la phase suivante.

Le Coordonnateur du PACOFIDE

Le Coordonnateur

Le Coordonnateur